



Préparons-nous à dégainer... les bulletins de vote!

Le 5 juin, nous serons appelés à renouveler nos autorités communales. Depuis que l'école neuchâteloise est régionalisée, on nous répète régulièrement qu'elle est désormais une prérogative communale.

Quelles sont alors les intentions des partis et des candidats potentiels aux conseils communaux?

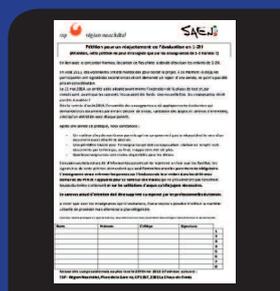
Nous présenterons nos questions dans le prochain numéro et livrerons une synthèse des réponses obtenues dans le numéro de mai. Compte tenu de la place limitée à disposition dans ces colonnes, l'essentiel du dispositif sera hébergé sur notre site (notamment l'intégralité des réponses et des prises de position). (pg)

Des nouvelles de la pétition 1-2H

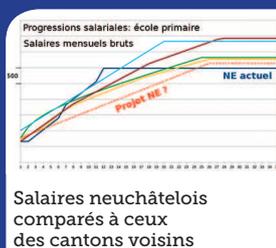
La pétition a recueilli 215 signatures, ce qui représente près des trois-quarts (72,4% précisément) des enseignants concernés!

Elle a été remise à la Chancellerie le mercredi 9 mars en présence de l'humoriste Vincent Kohler.

À l'initiative de la cheffe de département, les représentants des syndicats ont été invités à une première rencontre le même jour pour envisager la suite à donner à la pétition. (pg)



Les enseignants passeront-ils à la casserole?



On se souvient des courbes de progression salariale révélant les projets de notre employeur et présentées à la dernière Journée syndicale. Face au reproche du Grand Conseil de n'avoir jamais négocié quoi que ce soit avec les syndicats, le Conseil d'État a fait mine de retirer sa proposition initiale et transformé le groupe de consultation en groupe d'élaboration.

Pierre Graber, président du SAEN



Pour inciter les syndicats à rester autour de la table, à l'appui de l'annonce du changement de statut du groupe, dans leur lettre du 30 novembre 2015, Mme Maire-Hefti et M. Ribaux affirmaient notamment vouloir «tenir compte des revendications des représentants du personnel mais également des comparatifs intercantonaux, afin de **maintenir une attractivité forte de la fonction publique neuchâteloise**». Cette ouverture a permis la tenue d'une demi-douzaine de rencontres.

Hélas, il devait s'agir d'un mirage. Nanti de multiples et diverses variantes proposées par le mal nommé Groupe d'élaboration, le Conseil d'État ne semble finalement retenir que celle qui avait apparemment été retirée, puisque rejetée par l'ensemble des associations du personnel...

Ayant mesuré le diamètre et la longueur de la couleuvre, le Conseil d'État offre de négocier des mesures compensatoires. Ainsi, il pourrait abandonner la cotisation à la caisse de remplacement, offrir un allègement en fin de carrière aux enseignants travaillant à temps partiel et ne serait peut-être pas opposé au rétablissement des vingt-trois périodes hebdomadaires pour les lycées.

Pour souhaitables qu'elles soient, ces ouvertures ne «compensent» rien! Elles sont purement tactiques. Au final, même en tenant compte de ces effets de manche, l'État s'apprête à économiser chaque année un paquet de millions sur le dos des enseignants¹...

Déclaration de guerre?

Comme expliqué en novembre, toute la fonction publique sera touchée par le nouveau système de progression sala-

riale. Ayant déjà vécu un changement de grille en 1999/2000, le domaine administratif sera moins exposé que l'enseignement. Certains veulent y voir une compensation. Ils se mettent toutefois le doigt dans l'œil jusqu'au coude...

Si les enseignants n'ont pas changé de système de progression en même temps que le personnel de l'administration, c'est bien parce que leurs représentants l'ont refusé, mais surtout parce que la démarche d'évaluation systématique des fonctions dans les professions de l'enseignement, entreprise à cette époque et confiée à C. Wannemacher², n'avait jamais été achevée... et qu'elle devait forcément accompagner l'exercice.

Au printemps 2000, quelques mois à peine avant la «schubladisation» du rapport, le gouvernement affirmait pourtant au Grand Conseil: «Le dossier est actuellement en attente. Comme cela avait été prévu dans le rapport au Grand Conseil de mai 1995, le Département entend procéder, en temps voulu, à une consultation des communes et des commissions scolaires. Entretemps, **les situations inéquitables** de classification de fonctions enseignantes seront examinées et des propositions seront formulées pour remédier à ces situations.»

Vingt ans plus tard, on n'est pas plus avancé. Bien au contraire.

Les syndicats accordent une dernière chance au groupe d'élaboration. À la mi-avril, les masques devraient tomber...

Quelle que soit la météo, le printemps risque d'être chaud à Neuchâtel! •

¹ Dont le sort est de moins en moins enviable... Comme on s'en rendra compte en lisant nos derniers billets.

² Un résumé et un document destiné au Grand Conseil sont consultables sur www.saen.ch/article/dossiers

C'était sur le journal

Stefan Lauper

- L'État-employeur continuera à prélever une part du salaire de ses employés-enseignants pour financer leurs remplacements. Cela se passe à Neuchâtel et seulement à Neuchâtel... La conseillère d'État en charge du Département de l'éducation et de la famille (DEF) n'a pas perçu l'injustice de cette pratique ancienne et incongrue. Elle n'y a vu qu'une manifestation de plus de la mauvaise humeur légendaire des enseignants. «Il n'y a pas que des points négatifs à être enseignants dans ce canton. Soyez une fois contents de ce que vous avez!¹» C'est vrai qu'il n'y a pas que les vacances et le salaire, il y a aussi le lac et les montagnes...

- Qui souhaite continuer à être informé de la suite de la carrière de Claude-Henri Schaller, ancien conseiller communal de Val-de-Ruz et ancien secrétaire général d'un certain Jean Studer, apprendra avec intérêt que la *Tuile* a fait de ce personnage le «gland du mois» de sa dernière édition. Cela ne veut peut-être pas dire grand-chose sur les compétences du nouveau chef du tout aussi nouveau Service de l'économie jurassien, mais c'est une distinction que peu d'anciens hauts fonctionnaires neuchâtelois peuvent se vanter d'avoir reçue (et d'ailleurs, l'auraient-ils reçue, qu'ils ne s'en vanteraient guère). Il y a toujours une façon d'y arriver pour qui veut se distinguer...

- Un patron, dans le cadre de visites d'entreprises destinées à rapprocher le monde de l'entreprise et le monde de l'enseignement: «Je suis toujours étonné quand j'entends des parents dire à leur enfant: *Si tu peux, tu vas au lycée, sinon, tant pis, tu feras un apprentissage. Ça me désole.*» Il continue: «Je suis toujours surpris de voir à quel point les jeunes ne connaissent pas les métiers techniques.»² Je suis toujours étonné

de lire et d'entendre les propos des milieux patronaux qui montrent qu'ils ne semblent pas bien connaître le «monde de l'enseignement» et c'est tout aussi désolant. Un représentant de la CNCI, s'adressant aux enseignants: «Vous êtes les derniers à les accompagner avant qu'ils quittent l'école obligatoire, les entreprises sont les premières à prendre en charge ceux qui entament un apprentissage.» Le soleil se lève à l'est et se couche à l'ouest et «soyez une fois contents de ce que vous avez!»

- Une conseillère générale biennoise du canton de Vaud, engagée en son temps par un certain Jean Studer, lequel a décidément fait voyager beaucoup de monde³, a quitté le législatif de la ville de Neuchâtel, ainsi que le Grand Conseil, déçue de n'avoir pas été élue au Conseil national... «J'ai quand même été un peu surprise. J'espérais faire un peu mieux. Au bout d'un moment, vous vous dites que le train ne passera plus...⁴» On lui dit que le projet Mobilité 2030 a été accepté en votation populaire? Ah non, ne lui parlez plus de scrutin...

- Le conseiller d'État Laurent Kurth va habiter le quartier de La Chaux-de-Fonds qui lui «plaît le plus». Il dit avoir pour habitude de dire à qui veut l'entendre que «cet habitat en damier est le plus bel espace du genre au monde⁵.» Il ne le dit qu'à qui veut l'entendre, c'est louable et respectueux de ses interlocuteurs. Et l'intérêt du damier, c'est qu'on y joue aux échecs tout aussi bien que sur un échiquier.

¹ *L'Impex*, 25 février 2016.

² *L'Impex*, 20 février 2016

³ On aurait pu dire aussi qu'il a promené son monde...

⁴ *L'Impex*, 10 février 2016.

⁵ *L'Impex*, 23 février 2016.